

## **BIA 2024 - 2025    INFORMATIONS POUR LES PARENTS**

### **Organisation**

Les cours de préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique sont organisés, hors temps scolaire, par l'Aéroclub de la Région de Lorient. Une convention a été signée à cet effet entre notre association membre de la Fédération Française Aéronautique (FFA) et les 4 lycées lorientais. Les cours sont dispensés de 10h à 12h tous les samedis matin (à l'exception, en général, des samedis de départ en vacances) au lycée Colbert.

Très ponctuellement, les cours pourront avoir lieu à l'Aéroclub de Lorient (à côté de l'aéroport).

Les trajets du domicile vers la salle de cours ainsi que du domicile vers l'aéroclub sont couverts par votre assurance personnelle.

- Pour [plus d'informations](#) sur le BIA

### **Assiduité**

L'assiduité à cette préparation est un gage de réussite. Les parents sont invités pendant l'année à nous signaler toute absence à l'adresse [bia@aclorient.fr](mailto:bia@aclorient.fr).

Les absences pourront être notifiées par SMS ou à défaut par Email aux parents par sécurité.

### **Coût**

Les cours sont dispensés bénévolement et ils sont gratuits. Aucun frais d'adhésion n'est demandé.

### **Support de cours**

Nous avons choisi d'adopter pour support de cours le livre « BIA » des éditions Mermoz que nous allons utiliser sur plusieurs années. Cet ouvrage vous accompagnera toute l'année. Nous faisons une commande groupée et vous demandons un chèque de 28€ pour cet ouvrage, à moins que vous en ayez déjà fait l'acquisition.

En fin d'année vous pourrez garder le livre, ou, si vous êtes soigneux et voulez vous en défaire, le revendre.

Une petite braderie se fera en fin de séance le premier samedi de cours, en septembre, à 11h30.

### **Vols**

Le BIA est un examen exclusivement théorique. L'aéroclub de la Région de Lorient propose néanmoins de donner corps à ce cours en proposant des vols de démonstration. Ces vols ne sont en rien obligatoires. Chaque élève pourra ainsi voler de 2 à 3 heures dont 1 heure en place avant. L'essentiel de ces vols est habituellement réalisé pendant les vacances de Pâques.

Une participation de 100 euros est demandée pour celles et ceux qui souhaitent faire ces vols. Cette somme ne sera débitée qu'après les vols (évidemment s'ils sont faits par l'élève).

Aucun certificat médical ne sera demandé. Vous voudrez bien nous signaler en revanche tout problème de santé qui pourrait gêner ces vols.

Durant les vols, les élèves sont couverts par l'assurance de l'avion et ces vols sont réalisés par des pilotes instructeurs ou des pilotes autorisés par le club à faire des « vols découverte » (ancien nom des vols baptêmes de l'air).

## **CIRFA – Armée de l'air - Marine**

Ces vols sont réalisés, avec le parrainage et le soutien financier de l'armée de l'air, via le [CIRFA AIR](#) de Lorient qui viendra vous présenter pendant l'année les métiers proposés. Merci de nous retourner rapidement le « Bon pour un baptême » avec votre autorisation. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec eux pendant l'année. Ils sont situés Enclos du port, Place de la Porte Gabrielle.

## **Inscription au cours**

Vous avez été retenu au cours de préparation du BIA par votre établissement, et ce sur liste principale ou complémentaire. Vous devez **très rapidement vous inscrire** au cours en remplissant un [formulaire en ligne](#) dont vous trouverez aussi le lien dans « Cours BIA » sur notre site : [www.aclorient.fr](http://www.aclorient.fr)

## **Inscription à l'examen**

L'ouverture des inscriptions à l'examen du BIA se fait habituellement vers la mi-janvier. La date officielle de l'examen est alors fixée. C'est habituellement un mercredi après-midi fin mai début juin.

Les inscriptions seront faites par vos établissements sur l'application « Cyclade ». Il faudra cependant le vérifier.

## **Rester en contact**

Vous trouverez, au cours de l'année, toutes informations dans la partie Apprendre à voler/BIA/Cours BIA sur notre site web : <http://www.aclorient.fr>

Pour nous écrire : [bia@aclorient.fr](mailto:bia@aclorient.fr)

Pour vos établissements respectifs vos contacts sont :

Lycée Dupuy de Lôme : Madame Le Calonnec

Lycée Saint Joseph : Madame Raude Jehanno

Lycée Colbert : Madame Bretonnière

Lycée Saint Louis : Monsieur Meuric

Pour l'aéroclub :

Pierre Gheysens, Stéphane Ruellan, Amaury Darsch, Gilbert Le Goff

## **Autorisation parentale**

Pour ceux d'entre vous qui êtes encore mineurs vous devrez impérativement compléter et faire signer les autorisations parentales, celle de l'aéroclub et celle du CIRFA, si toutefois vous faites les vols découverte avec l'aéroclub de Lorient.

## **Jeunes ailes**

Il s'agit d'une licence, surtout destinée aux jeunes qui souhaiteront (s'il y a de la place) poursuivre leur expérience aéronautique en apprenant à piloter. Elle est proposée par la Fédération Française Aéronautique. Son coût de 25€ (2023-2024) donne droit à :

- Six mois d'abonnement à la revue Info Pilote.
- Un contact aéro club privilégié
- Une cotisation FFA dès le mois de juin, pour 18 mois au prix d'une cotisation annuelle (si toutefois vous poursuivez vers le PPL et surtout, s'il y a de la place)
- Une licence / Assurance fédérale « Jeunes Ailes » valide de janvier à juin 2024

## En résumé :

Vous devez très rapidement :

- Vous [inscrire en ligne](#) au cours (ne concerne que les élèves retenus par leur lycée).
- Vous présenter le samedi 21 septembre – Lycée Colbert – 10h
- Imprimer et remplir les 2 autorisations (fichiers joints) et nous les ramener
- Fournir :
  - o Chèque de 28 € à l'ordre de ACRL (si vous n'avez pas le livre « BIA » ed. Mermoz) \*\*
  - o Chèque de 100 € à l'ordre de ACRL (si vous faites les vols – ch. débité après vol)
  - o Chèque de 26 € à l'ordre de ACRL (ne concerne que Jeunes Ailes)

\*\* Quelques ouvrages d'occasion à un coût légèrement inférieur seront peut-être proposés à la vente le samedi 21 septembre, en fin de cours, par vos prédécesseurs.